

Profitez de nos MONTAGNES EN SÉCURITÉ

EN RANDONNÉE...



112

En cas d'urgence et même si vous n'avez pas de réseau



Ne surestimez pas vos capacités, choisissez un itinéraire adapté



Informez une personne de votre itinéraire et heure de retour.



Adaptez votre équipement et surveillez la météo



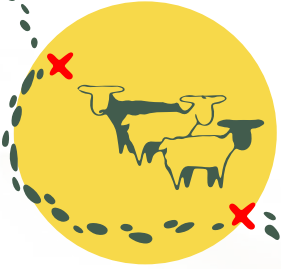
Évitez de partir seul et restez groupés



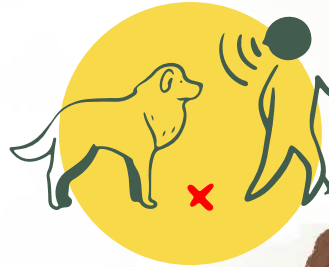
Restez sur les chemins balisés



Tenez votre chien en laisse pour ne pas perturber les animaux sauvages ou domestiques.



Contournez largement les troupeaux



Si un chien de protection vient vers vous, restez calme, parlez-lui et éloignez-vous sans courir.



L'ours peut se dresser sur ses pattes arrière mais ce n'est pas un signe d'agressivité. Il est curieux et cherche à vous identifier par son odorat. Il a également une bonne ouïe, mais une mauvaise vue. S'il détecte votre présence il cherchera à vous éviter.

Ne suivez jamais des traces d'ours et ne cherchez pas à vous approcher d'un ours.

En cas de rencontre avec un OURS BRUN



Manifestez-vous calmement en parlant et en bougeant. Évitez les gestes brusques.



Éloignez-vous progressivement, **SANS COURIR**, en vous écartant du trajet qu'il pourrait emprunter dans sa fuite.

... ou un OURSON

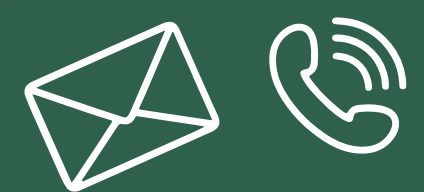


Cherchez à localiser la mère pour ne pas vous retrouver entre elle et son ourson. Manifestez-vous.



Ne vous approchez pas et faites demi-tour tout de suite et sans courir.

En général, tout animal sauvage ou domestique a peur des humains. Toutefois, lorsqu'ils se sentent menacés, ils peuvent être dangereux. L'ours peut, dans de rares cas, avoir des comportements de défense (grognements, charges d'intimidation). Quelques consignes sont à connaître :



Vos témoignages sont précieux !

Merci de contacter l'équipe OURS :
stgaudens@ofb.gouv.fr
05 62 00 81 08

Pour connaître le territoire de présence des ours :
professionnels.ofb.fr/fr/reseau-ours-brun



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Liberté
Égalité
Fraternité